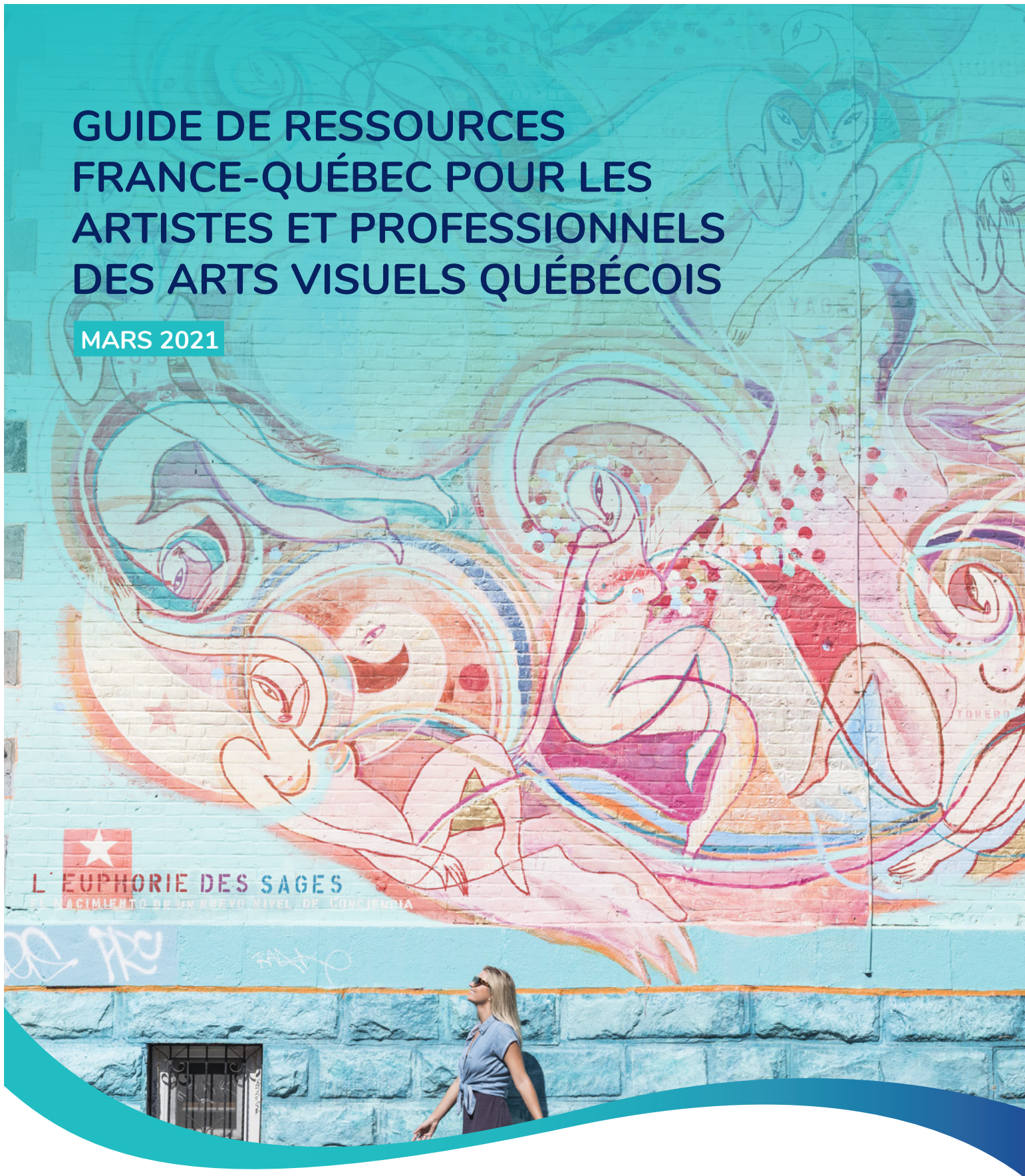


# GUIDE DE RESSOURCES FRANCE-QUÉBEC POUR LES ARTISTES ET PROFESSIONNELS DES ARTS VISUELS QUÉBÉCOIS

MARS 2021



Cette publication a été réalisée par le Service des affaires culturelles de la Délégation générale du Québec à Paris.

Image de la page de couverture :

Œuvre : *L'Euphorie des Sages*, Carlito Dalceggio, MU, 2008

Photographie : MURAL - Festival d'art public, Montréal © Guillaume Simoneau

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :

[international.gouv.qc.ca/fr/paris/publications-paris](http://international.gouv.qc.ca/fr/paris/publications-paris).

### **Dépôt légal**

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN 978-2-550-88815-4 (version électronique)

Tous droits réservés pour tous les pays.

© Gouvernement du Québec, 2021

# Objectif du guide



Vous êtes une ou un artiste ou vous travaillez dans le domaine des arts visuels et vous aimeriez approfondir vos recherches, trouver de l'inspiration, tisser des liens à l'étranger, trouver une résidence d'artiste ou une bourse à la mobilité en France? Le présent guide répertorie des conseils et des liens utiles, proposés par le Service des affaires culturelles de la Délégation générale du Québec à Paris.

## Les répercussions de la COVID-19 sur la mobilité des artistes québécois et des œuvres culturelles québécoises hors Québec

En cette période particulière teintée de la crise sanitaire de la COVID-19, le ministère de la Culture et des Communications vous demande, jusqu'à nouvel ordre, de ne pas effectuer de réservations pour des déplacements ni de voyager à l'étranger, conformément aux directives émises par le gouvernement du Canada.

Toutefois, le gouvernement du Québec continue à soutenir la circulation des œuvres, sans déplacement physique des personnes, ainsi que la présence virtuelle des artistes québécoises et québécois, en appuyant de nombreuses initiatives et projets du milieu culturel, par l'entremise de programmes, nouveaux ou mis à jour. Pour en savoir plus sur ces programmes, consultez les sites Web du [Conseil des arts et des lettres du Québec](#), de la [Société de développement des entreprises culturelles](#) et du [ministère de la Culture et des Communications](#).

Les restrictions sanitaires font en sorte que l'adaptabilité et la souplesse soient de mise au quotidien. Rappelez-vous que, même si vous ne pouvez pas vous déplacer en personne en ce moment, vous pouvez le faire de manière virtuelle ou commencer à préparer vos futures résidences à l'aide du présent guide pratique.

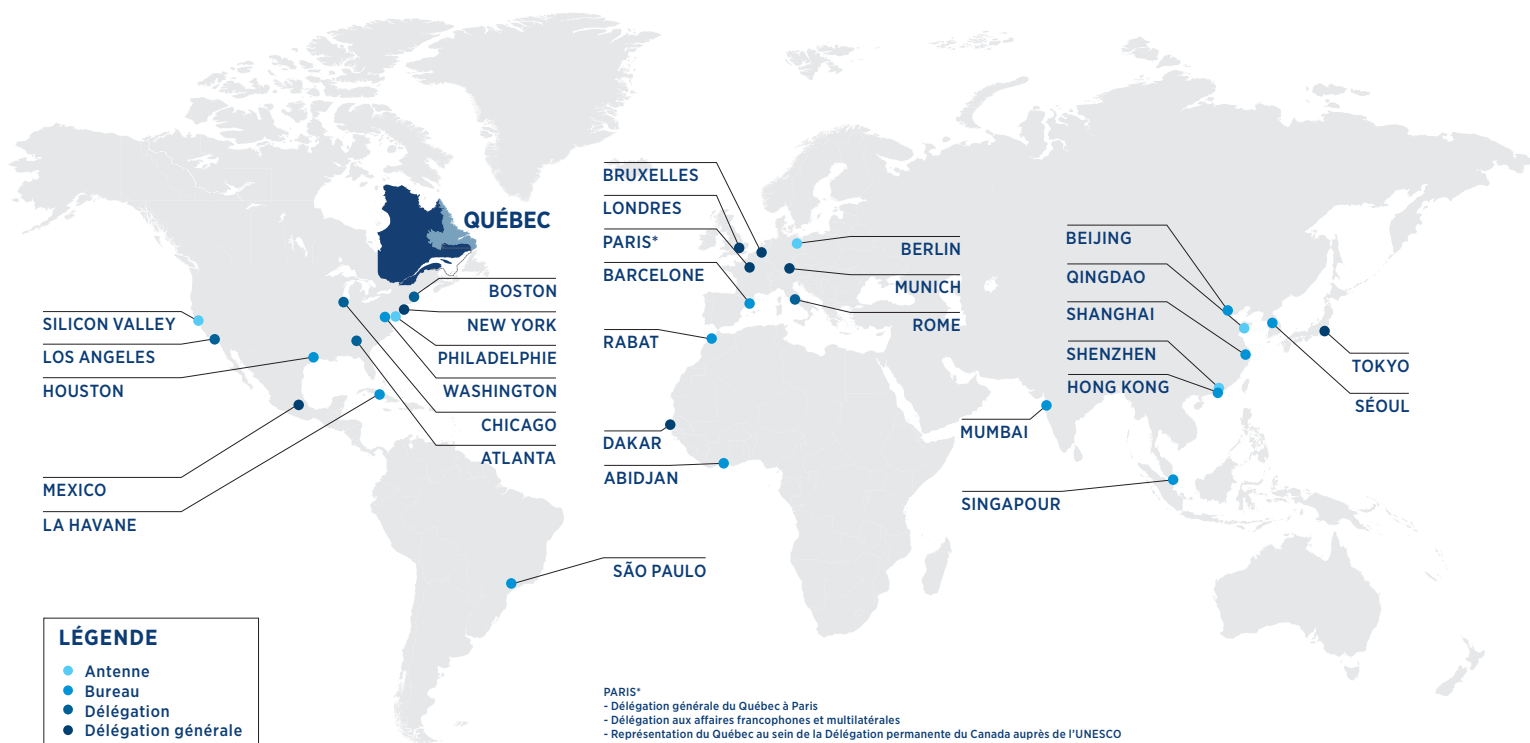
# Table des matières

<b>Le réseau du Québec à l'étranger</b> .....	<b>5</b>
La Délégation générale du Québec à Paris et son Service des affaires culturelles .....	6
À noter .....	6
<b>Collaborer et se rendre en France : soutiens et financements possibles</b> .....	<b>7</b>
Le Conseil des arts et des lettres du Québec.....	7
Résidences d'artistes cofinancées par le CALQ.....	7
À noter .....	7
La Société de développement des entreprises culturelles .....	8
La Commission permanente de coopération franco-québécoise .....	8
Les Offices jeunesse internationaux du Québec .....	8
Le Conseil des arts de Montréal.....	8
À noter .....	8
La Ville de Québec .....	9
Le Conseil des arts du Canada .....	9
Programme d'aide aux musées — Accord Canada-France .....	9
<b>Les résidences d'artistes en France</b> .....	<b>9</b>
Résidences cofinancées par le Conseil des arts et des lettres du Québec .....	9
Résidences croisées France-Québec entre organismes québécois et français.....	9
<b>Trouver ou construire soi-même sa résidence d'artiste en France</b> .....	<b>10</b>
Quelques ressources en France.....	10
Attention, s'assurer que les artistes étrangers sont bien admissibles. ....	10
<b>S'informer sur les démarches administratives avant le départ en France</b> .....	<b>10</b>
Exposer ses œuvres.....	10
Obtenir un visa.....	10
S'informer sur la protection sociale.....	10
S'informer sur la fiscalité.....	10
<b>Inviter des artistes et des commissaires d'exposition français au Québec</b> .....	<b>11</b>
Le ministère de la Culture et des Communications du Québec.....	11
Le Consulat général de France à Québec.....	11
L'Office franco-québécois pour la jeunesse.....	11

# Le réseau du Québec à l'étranger



Le réseau du Québec à l'étranger comprend **33 représentations** réparties dans **18 pays**.



Leurs rôles et les services offerts varient d'une représentation à l'autre.

[> En savoir plus sur le réseau des représentations à l'étranger](#)

# La Délégation générale du Québec à Paris et son Service des affaires culturelles



Façade de la Délégation générale du Québec à Paris, Paris.

La Délégation générale du Québec à Paris est la représentation officielle du Québec en France et à Monaco. Elle veille à la promotion et à la défense des intérêts du Québec et œuvre au renforcement de la relation franco-québécoise dans tous les domaines, aussi bien culturel, économique et politique que social. Elle participe également à la gestion de programmes de coopération franco-québécoise.

## > En savoir plus

Le Service des affaires culturelles de la Délégation générale du Québec à Paris œuvre activement à la promotion et à la diffusion de la culture québécoise en France et à Monaco. En sensibilisant les professionnels français et monégasques, il encourage la multiplication des échanges avec la scène culturelle québécoise. Il conseille et soutient le travail de prospection, tant des organismes français que des artistes et organismes culturels québécois, auprès de nombreux réseaux spécialisés.

## À noter

Le Service des affaires culturelles **peut apporter une aide financière aux structures françaises accueillant des artistes québécois et québécoises**, quant aux dépenses liées au développement de marchés.

Le réseau des représentations du Québec à l'étranger **n'a pas pour mandat d'accorder une aide financière pour le déplacement des Québécoises et Québécois à l'international**. Il appartient aux artistes et aux organismes de s'adresser directement aux instances compétentes au Québec.

Pour accomplir ses missions, le Service des affaires culturelles relève à la fois du ministère des Relations internationales et de la Francophonie et du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

## > Communiquer avec la Délégation générale du Québec à Paris

# Collaborer et se rendre en France : soutiens et financements possibles

De nombreux dispositifs de soutien et de financement existent pour permettre aux artistes et aux commissaires indépendants de collaborer et de se rendre en France. Est présentée ci-dessous une liste non exhaustive de ces dispositifs. Il est important de **vérifier les conditions d'admissibilité de chaque programme** pour s'assurer de remplir les critères d'admissibilité.

## Le Conseil des arts et des lettres du Québec

Dans une perspective de développement culturel, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), qui relève de la ministre de la Culture et des Communications du Québec, a pour mission de soutenir, dans toutes les régions du Québec, la création artistique et littéraire, l'expérimentation, la production et la diffusion. Le CALQ soutient le rayonnement des artistes, des organismes artistiques et de leurs œuvres, que ce soit au Québec, ailleurs au Canada ou à l'étranger.

> [En savoir plus](#)

### À noter

Les demandes doivent être effectuées par les artistes et/ou les commissaires indépendants eux-mêmes via l'interface en ligne du CALQ.

[Recherche et exploration](#)

[Perfectionnement](#)

[Présentation publique](#)

[Opportunités stratégiques et plan de carrière](#)

[Création](#)

[Bourse de déplacement](#)

[Circulation d'œuvres hors Québec](#)

[Programme Re-connaître pour les artistes et professionnels autochtones](#)

## Résidences d'artistes cofinancées par le CALQ

- > [Pépinières européennes pour jeunes artistes \(deux ans de pratique\)](#)
- > [Résidence de recherche et de création à Nantes](#)
- > [Résidence au Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets à Paris](#)
- > [Résidence au Studio du Québec à la Cité internationale des arts à Paris](#)

## La Société de développement des entreprises culturelles

La Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) est une société qui relève de la ministre de la Culture et des Communications du Québec. La SODEC a pour mandat de promouvoir et de soutenir le développement des entreprises culturelles au Québec et à l'étranger. Elle contribue ainsi à accroître leur capacité à être concurrentielles en favorisant l'exportation et le rayonnement de leurs œuvres.

> [Soutien aux galeries d'art commerciales, volet « Exportation »](#)

## La Commission permanente de coopération franco-québécoise

La coopération franco-québécoise est soutenue par un mécanisme unique, la Commission permanente de coopération franco-québécoise (CPCFQ). Celle-ci est gérée par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (Québec) et par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (France). La programmation convenue dans le cadre de la CPCFQ est élaborée conjointement pour une période de deux années (biennium) en fonction des thèmes et des priorités définis par les gouvernements québécois et français, et fixés lors des Rencontres alternées des premiers ministres québécois et français.

### À noter

Seuls les organismes sont admissibles.

> [Un appel à projets tous les deux ans](#)

> [Pour des missions de prospection, le Fonds Émérillon](#)

> [Pour des projets à portée régionale ou territoriale, le Fonds franco-québécois pour la coopération décentralisée](#)

## Les Offices jeunesse internationaux du Québec

Uniquement pour les Québécoises et les Québécois âgés de 35 ans et moins.

Prise en charge possible d'une partie du coût du billet d'avion sur présentation d'un projet professionnel.

> [Consulter le site Web](#)

> [Initiative Cultures et langues autochtones pour les jeunes autochtones](#)

## Le Conseil des arts de Montréal

Programme Échanges culturels, pour les organismes soutenus au fonctionnement par le Conseil des arts de Montréal.

> [Consulter le site Web](#)

## La Ville de Québec

Volet 4 - Rayonner, pour les organismes culturels de la ville de Québec.

[> Consulter le site Web](#)

## Le Conseil des arts du Canada

Programme Rayonner à l'international : déplacements pour les artistes, représentation et promotion pour les organismes, circulation et tournée, résidences, coproduction.

[> Consulter le site Web](#)

## Programme d'aide aux musées — Accord Canada-France

Il finance des missions conjointes d'échanges entre des organismes patrimoniaux français et canadiens. Il vise à créer et à maintenir des liens et à améliorer les compétences des professionnelles et professionnels des musées.

[> Consulter le site Web](#)

# Les résidences d'artistes en France



Les artistes et les commissaires d'exposition québécois peuvent également bénéficier de résidences de recherche et/ou de création en France, qu'elles soient coordonnées par le Conseil des arts et des lettres du Québec ou grâce à des coopérations entre centres d'artistes. Les artistes doivent remplir les critères d'admissibilité pour accéder aux résidences.

## Résidences cofinancées par le Conseil des arts et des lettres du Québec

- > [Pépinières européennes pour jeunes artistes \(deux ans de pratique\)](#)
- > [Résidence de recherche et de création à Nantes](#)
- > [Résidence au Centre international d'accueil et d'échanges des Récollets à Paris](#)
- > [Résidence au Studio du Québec à la Cité internationale des arts à Paris](#)

## Résidences croisées France-Québec entre organismes québécois et français

Citons à titre d'exemple les liens entre :

- > [Optica et art3 à Valence](#) ;
- > [L'Œil de poisson et Zébra3 à Bordeaux](#) ;
- > [Le 3<sup>e</sup> impérial et la Maison des arts Georges et Claude Pompidou à Carjac](#).

# Trouver ou construire soi-même sa résidence d'artiste en France



## Quelques ressources en France

Attention, s'assurer que les artistes étrangers sont bien admissibles.

- > [223 Résidences d'art visuel en France](#), publié par le Centre national des arts plastiques
- > [Photographie : lieux et festivals ciblés en France](#)
- > [Résider à la Cité internationale des arts de Paris par le biais des commissions de la Cité internationale des arts](#) (suivre les appels de candidatures)
- > [Résider à la Cité internationale universitaire de Paris](#)
- > [Arts en résidence](#)
- > [Guide des financements de la mobilité internationale pour les artistes et professionnel.le.s de la culture par On the Move](#)
- > [Host an artist : Résidences d'artistes chez l'habitant](#)
- > [Guide des fondations françaises actives à l'international par On the Move](#)

# S'informer sur les démarches administratives avant le départ en France



## Exposer ses œuvres

Conseils du Front des artistes canadiens pour exposer ses œuvres à l'étranger.

> [Consulter le site Web](#)

## Obtenir un visa

Vérifier si un visa est nécessaire et le définir, le cas échéant, sur [France-visas.gouv.fr](https://france-visas.gouv.fr).

Consulter la marche à suivre sur le [site Web du Consulat général de France à Montréal](#).

## S'informer sur la protection sociale

Consulter l'entente de sécurité sociale entre la France et le Québec du 17 décembre 2003 sur le [site Web du Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale](#).

## S'informer sur la fiscalité

Consulter l'entente fiscale entre le Québec et la France depuis le [site Web impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr).

# Inviter des artistes et des commissaires d'exposition français au Québec



## Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Pour les organismes culturels québécois, il existe un appel à projets pour l'invitation de diffuseurs et programmeurs hors Québec.

Ce programme est destiné aux organismes qui offrent des événements culturels majeurs au Québec, en guise d'appui à leurs démarches visant à faire découvrir à des partenaires internationaux la richesse de la création artistique et de l'identité culturelle québécoises.

[> Consulter le site Web](#)

## Le Consulat général de France à Québec

Le service culturel du Consulat général de France à Québec est responsable du développement des échanges artistiques et culturels entre la France et le Québec. Son rôle est à la fois de conseiller, de concevoir, de développer et de promouvoir. Il facilite la circulation des artistes, des créateurs et des professionnels de la culture français, tout en établissant et en renforçant les partenariats entre institutions françaises et québécoises. Une attention toute particulière est prêtée aux projets de coproduction, de cocréation et d'échange d'expertise.

Contact : [info@consulfrance-quebec.org](mailto:info@consulfrance-quebec.org)

[> Consulter le site Web](#)

## L'Office franco-québécois pour la jeunesse

Uniquement pour les Françaises et les Français âgés de 35 ans et moins. Prise en charge possible d'une partie du coût du billet d'avion sur présentation d'un projet professionnel.

[> Consulter le site Web](#)



Vue depuis la coursive, site du Marais de la Cité internationale des arts, Paris. © Maurine Tric





## DÉLÉGATION GÉNÉRALE DU QUÉBEC À PARIS

[Quebec.ca/paris](http://Quebec.ca/paris)

 [@QuebecFrance](https://www.facebook.com/QuebecFrance)

 [@Quebec\\_FR](https://twitter.com/Quebec_FR)

 [@quebecfr](https://www.instagram.com/quebecfr)

 [@delegation-generale-du-quebec-a-paris](https://www.linkedin.com/company/delegation-generale-du-quebec-a-paris)

**Relations  
internationales  
et Francophonie**

**Québec** 